



116 quartiers de la politique de la ville en ACAL

En Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, les 116 nouveaux quartiers de la politique de la ville rassemblent 8,6 % de la population de l'ensemble des quartiers de la politique de la ville métropolitains. Comme au niveau national, la population de ces quartiers est concernée au premier plan par la pauvreté, le chômage et la précarité de l'emploi. Les familles monoparentales, les familles nombreuses, les personnes de nationalité étrangère ou encore les populations les plus jeunes y sont surreprésentées par rapport aux unités urbaines englobantes. Dans les quartiers de la politique de la ville d'ACAL, les difficultés en termes de revenu et d'insertion professionnelle sont un peu plus accentuées que la moyenne nationale. Dans la région, quatre groupes de quartiers de la politique de la ville se distinguent, en fonction des caractéristiques de revenus, du profil des ménages, de la formation et de l'insertion sur le marché du travail. Notamment, 36 quartiers concentrent des populations aux difficultés plus marquées en termes de revenus et d'insertion sur le marché du travail.

Alexandre Tillatte, Insee

Les décrets du 30 décembre 2014 ont fixé la liste des quartiers de la politique de la ville pour la métropole et les DOM. L'objectif est de concentrer les moyens publics sur les zones qui en ont le plus besoin. La politique de la ville s'inscrit plus largement dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, qui comprend également d'autres axes : participation des habitants, contrat de ville nouvelle génération, programme de renouvellement urbain.

La région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL) compte 116 quartiers de la politique de la ville depuis le 1^{er} janvier 2015. Avant la refonte du dispositif, la région comptait 199 quartiers, dont 60 zones urbaines sensibles (ZUS) et 139 contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). Les quartiers de la politique de la ville sont répartis dans 36 unités urbaines. Ils se concentrent notamment dans les plus grandes. Ainsi, l'unité urbaine de Strasbourg comprend 18 quartiers de la politique de la ville, celle de Nancy en compte 10. L'unité

urbaine de Troyes compte 9 quartiers, celle de Reims 7 et celles de Metz et de Mulhouse 6 chacune. Au total, ces grandes unités urbaines regroupent plus de 60 % de la population des quartiers de la politique de la ville de la région.

Sur l'ensemble des 36 unités urbaines d'ACAL, 14 % de la population vit dans un quartier de la politique de la ville, une proportion qui va jusqu'à près de 30 % dans celle de Sedan. Dans les grandes unités urbaines de la région, la part de la population qui réside dans ces quartiers est relativement élevée. Ainsi, 20 % de la population de l'unité urbaine de Mulhouse vit dans un quartier de la politique de la ville, 18 % de celle de

Strasbourg, et 17 % de celles de Reims et de Troyes. Cette proportion est plus faible dans les unités urbaines de Nancy (14 %) et de Metz (10 %).

Près d'une personne sur deux est pauvre dans les quartiers de la région

Les quartiers de la politique de la ville ont été déterminés en fonction des revenus des habitants et d'un seuil minimal de population (1 000 habitants). Ils correspondent aux zones urbaines où la pauvreté monétaire est particulièrement concentrée. Dans la région, 45 % des habitants des quartiers de la politique de

1 En ACAL, 45 % de la population des quartiers de la politique de la ville est pauvre

	ACAL		France métropolitaine	
	Quartiers politique de la ville	Unités urbaines englobantes	Quartiers politique de la ville	Unités urbaines englobantes
Niveau de vie médian (euros)	12 490	18 800	12 870	19 790
Taux de pauvreté (%)	45	18	42	16

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

la ville vivent sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 990 euros par mois et par unité de consommation (UC) (figure 1). Cette proportion est nettement plus élevée que dans les unités urbaines englobantes (18 % dans l'ensemble des 36 unités urbaines qui englobent les quartiers, et 13 % hors quartiers). À l'échelle métropolitaine, 42 % des habitants des quartiers de la politique de la ville sont pauvres, contre 16 % dans les unités urbaines englobantes. L'écart de niveau de vie entre les quartiers de la politique de la ville et le reste des unités urbaines englobantes est également marqué. Le niveau de vie médian des habitants des quartiers de la politique de la ville correspond à deux tiers du niveau de vie médian dans les unités urbaines englobantes. En ACAL, le niveau de vie médian est de 12 490 euros par an et par UC dans les quartiers de la politique de la ville, soit 1 040 euros par mois. Ce niveau de vie est inférieur à celui observé dans l'ensemble des quartiers métropolitains (12 870 euros). La région se situe au 9^e rang des 13 régions métropolitaines en termes de niveau de vie dans les quartiers de la politique de la ville, loin derrière l'Île-de-France ou la région Auvergne-Rhône-Alpes, mais devant les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur ou Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Le niveau de vie médian est également un peu

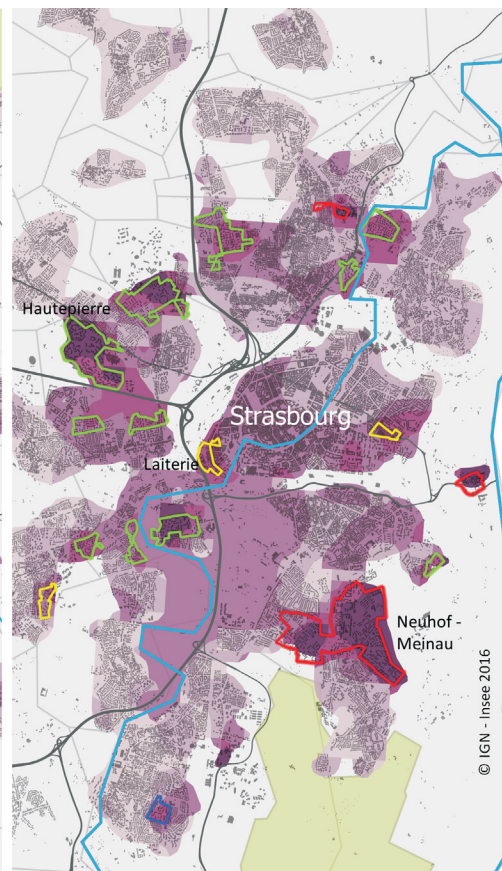
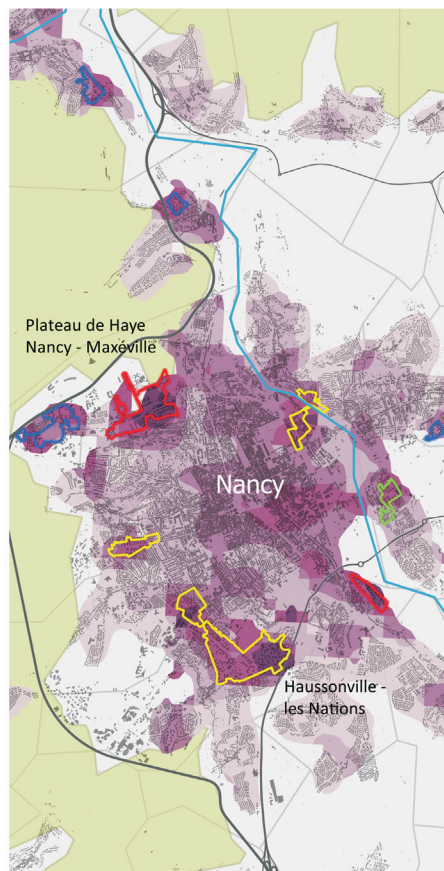
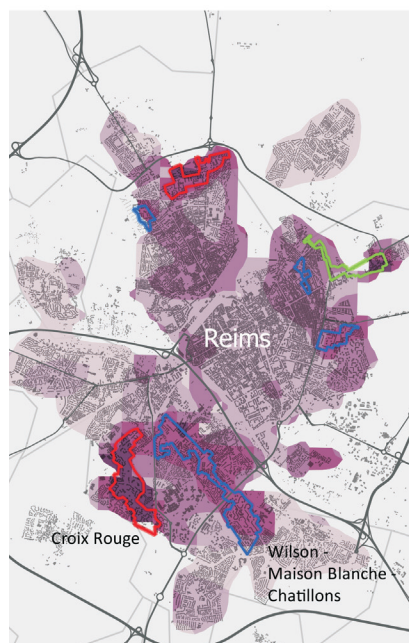
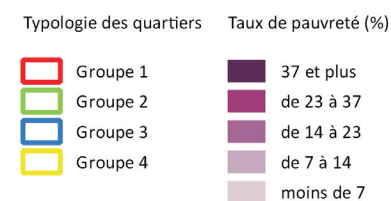
plus faible dans les unités urbaines qui englobent les quartiers de la région ACAL (18 800 euros par an) que dans l'ensemble des unités urbaines qui englobent les quartiers de France métropolitaine (19 800 euros par an, soit 1 000 euros de plus). La pauvreté ne se limite pas aux quartiers de la politique de la ville, même si elle y est particulièrement marquée. En ACAL, les personnes pauvres résidant dans les quartiers de la politique de la ville représentent 36 % de la population pauvre des unités urbaines qui englobent ces quartiers. Ailleurs, la pauvreté est présente de manière plus diffuse. Par exemple, dans l'unité urbaine de Nancy (figure 2), les quartiers du Plateau de Haye Nancy-Maxéville ou de Haussonville-les Nations présentent des taux de pauvreté particulièrement élevés. Néanmoins, de nombreux ménages pauvres vivent également dans le centre de Nancy. Le taux de pauvreté est généralement élevé dans les centres-villes. En revanche, il est moins fort dans les espaces périurbains (8,4 % dans les couronnes des grands pôles urbains).

Des populations plus fragiles

Les habitants des quartiers de la politique de la ville présentent des caractéristiques spécifiques, dans la région ACAL comme dans l'ensemble de la France métropolitaine.

Dans les quartiers de la politique de la ville d'ACAL, 24 % des habitants ont moins de 15 ans, contre 17 % de la population des unités urbaines englobantes (figure 3). Les familles monoparentales (15 %) et les grands ménages (12 % de ménages de cinq personnes ou plus) sont eux aussi surreprésentés dans les quartiers de la politique de la ville (respectivement 11 % et 6 % dans les unités urbaines englobantes). Les familles monoparentales sont particulièrement fréquentes dans les quartiers de la politique de la ville des unités urbaines de Verdun ou d'Épinal (23 % des ménages) ou dans ceux des unités urbaines de Reims et de Troyes (21 %). Les familles nombreuses sont, elles, nettement surreprésentées dans les quartiers des unités urbaines de Thann-Cernay (22 %) et de Strasbourg (16 %). La proportion de familles nombreuses dans les quartiers de la politique de la ville d'ACAL est toutefois inférieure à la proportion observée à l'échelle métropolitaine (12 % contre 14 %) comme dans l'ensemble des unités urbaines qui englobent les quartiers (6 % contre 8 %). Enfin, la population étrangère est également surreprésentée dans les quartiers de la politique de la ville. Près de 20 % de la population y est de nationalité étrangère contre 8 % dans les unités urbaines englobantes. En ACAL, la population étrangère est

2 Concentration de la pauvreté dans les quartiers de la politique de la ville



Caractéristiques des groupes :

Groupe 1 : quartiers avec des difficultés marquées en matière de revenus et d'accès à l'emploi ; Groupe 2 : quartiers avec une forte proportion de population étrangère et de grands ménages ;

Groupe 3 : quartiers avec une forte proportion de familles monoparentales ; Groupe 4 : quartiers où coexistent pauvreté-précarité et insertion professionnelle

Note : Ces cartes représentent quelques exemples de grandes unités urbaines de la région.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

particulièrement surreprésentée dans les quartiers des unités urbaines de Mulhouse (28 %) et de Colmar (23 %), soit des proportions deux fois plus élevées que dans leurs unités urbaines englobantes.

Ces spécificités démographiques sont en lien avec la concentration de la pauvreté dans les quartiers de la politique de la ville. Les familles monoparentales, les familles nombreuses et les jeunes sont plus exposés aux situations de précarité. Les familles monoparentales n'ont qu'une seule source de revenu et sont plus souvent sans emploi. En ACAL, 32 % d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté, contre 13 % des couples avec enfants. Les quartiers de la politique de la ville sont souvent plus accessibles en termes de logement pour les ménages à faibles revenus, notamment par l'offre importante de logements sociaux qu'ils comportent. Ils concentrent de fait des populations précaires.

Précarité de l'emploi et chômage

D'autres formes de précarité se concentrent dans les quartiers de la politique de la ville, comme les difficultés d'insertion sur le marché du travail et la précarité de l'emploi. Ainsi, 26 % des ménages habitant dans les quartiers de la région perçoivent des allocations chômage, contre 18 % des ménages des unités urbaines englobant les quartiers. De plus, dans les quartiers, près de 25 % de la population est touchée par la précarité de

l'emploi (CDD, intérim ou temps partiel), qui expose à des situations de pauvreté. Dans les unités urbaines englobantes, la proportion de travailleurs précaires est de 15 %.

Par ailleurs, les femmes qui résident dans les quartiers de la politique de la ville sont souvent sans emploi (inactives ou au chômage). Dans les quartiers d'ACAL, 63 % des femmes n'ont pas d'emploi, contre 44 % dans l'ensemble des unités urbaines englobantes. Les femmes qui résident dans les quartiers sont plus fréquemment sans emploi en ACAL que dans l'ensemble de la France métropolitaine (58 %).

La population des quartiers de la politique de la ville se caractérise par un niveau de formation souvent faible, ce qui constitue un frein à l'insertion sur le marché du travail. En ACAL, 80 % des résidents des quartiers de la politique de la ville n'ont aucun diplôme ou un diplôme inférieur au baccalauréat, soit 20 points de plus que dans l'ensemble des unités urbaines englobantes. Cette caractéristique est plus marquée dans les quartiers d'ACAL que dans ceux de France métropolitaine (75 %). La sortie précoce du système scolaire entraîne des difficultés à accéder à un emploi stable. Les difficultés scolaires au sein des quartiers de la politique de la ville se ressentent dès l'entrée en sixième. Près de 25 % des élèves entrent en sixième avec au moins une année de retard, contre 13 % dans les unités urbaines englobantes.

Des caractéristiques socio-économiques et démographiques qui diffèrent selon les quartiers de la politique de la ville

La situation économique des ménages dans les quartiers de la politique de la ville apparaît très liée à l'insertion professionnelle. Ainsi, les quartiers où le taux d'emploi est le plus faible sont aussi ceux où le taux de pauvreté est le plus élevé. Par ailleurs, les caractéristiques de la population sont variables dans les différents quartiers de la région. Certains quartiers comptent une part importante de population étrangère, de familles nombreuses et de jeunes, d'autres se caractérisent plutôt par une forte présence de familles monoparentales.

Si l'on considère les revenus, la structure de la population, le profil des ménages, le niveau de formation et l'insertion sur le marché du travail, quatre groupes de quartiers de la politique de la ville se distinguent dans la région ACAL.

Un premier groupe est formé de 36 quartiers, où les habitants cumulent les difficultés tant en termes de revenu que d'accès à l'emploi. Dans ces quartiers, le niveau de vie (970 euros par mois et par UC en moyenne) est particulièrement faible. Le taux de pauvreté y est très élevé (52 % en moyenne). Par ailleurs, 37 % seulement des personnes en âge de travailler ont un emploi (43 % en moyenne dans les quartiers de la politique de la ville de la région). La proportion d'emplois précaires (28 %) est plutôt élevée (24 % en moyenne dans les quartiers de la région). L'offre en logements sociaux y est généralement abondante (plus de logements sociaux que de ménages). La population étrangère y est un peu plus nombreuse que dans l'ensemble des quartiers. Les quartiers de Neuhof-Meinau à Strasbourg, de la Croix-Rouge à Reims ou du Plateau de Haye Nancy-Maxéville, par exemple, font partie de ce groupe (figure 2). Dans le quartier Croix-Rouge à Reims, 59 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, et le niveau de vie médian est de 910 euros par mois et par UC. De plus, 37 % seulement des habitants en âge de travailler ont un emploi et 26 % des emplois sont des emplois précaires.

Les trois autres groupes de quartiers identifiés sont relativement moins

3 Les habitants des quartiers de la politique de la ville plus fragiles

	ACAL		France métropolitaine	
	Quartiers politique de la ville	Unités urbaines englobantes	Quartiers politique de la ville	Unités urbaines englobantes
Part de la population de 0 à 14 ans dans la population (%)	24	17	24	18
Part des familles monoparentales dans l'ensemble des ménages (%)	18	11	18	11
Part des ménages de 5 personnes ou plus dans l'ensemble des ménages (%)	12	6	14	8
Part des étrangers dans la population (%)	19	8	19	8
Part de la population en emploi précaire (%)	24	15	21	14
Part des ménages percevant des allocations chômage (%)	26	18	25	17
Part des femmes n'ayant pas d'emploi (%)	63	44	58	41
Part de la population de 15 ans ou plus sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au bac (%)	80	61	75	55

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal 2012, recensement de la population 2010 (pour les quartiers de la politique de la ville : estimations démographiques, septembre 2015 ; pour les unités urbaines : bases de données infracomunales)

Une offre de logements sociaux importante dans les quartiers de la politique de la ville d'ACAL

Le revenu des habitants constitue le critère principal dans la définition des quartiers de la politique de la ville. Or, les ménages pauvres vivent plus fréquemment dans des logements à caractère social. Ainsi, le parc de logement social se concentre en partie au cœur des quartiers de la politique de la ville. En ACAL, les logements sociaux dans les quartiers de la politique de la ville représentent plus de 40 % des logements sociaux des unités urbaines englobantes, soit une des proportions les plus fortes des régions françaises. Dans ces quartiers, l'offre en logement social est abondante : 9 logements sociaux sont disponibles pour 10 ménages résidents. Cette offre est relativement forte. Au niveau national, elle n'atteint pas 8 sur 10.

Néanmoins, l'offre en logement social est variable dans les quartiers de la politique de la ville de la région. Dans les quartiers des unités urbaines de Chaumont, de Langres, d'Épernay et de Remiremont, le nombre de logements sociaux est supérieur au nombre de ménages résidents (certains sont inoccupés). À l'inverse, l'unité urbaine de Sarrebourg compte peu de logements sociaux, pour l'essentiel hors des quartiers de la politique de la ville. L'offre en logements sociaux est abondante dans les quartiers des grandes unités urbaines comme Strasbourg, Colmar, Troyes, Metz ou encore Nancy.

touchés par la pauvreté (41 % en moyenne). En outre, le niveau de vie médian y est plus élevé.

Le deuxième groupe est constitué de 33 quartiers, tels que le quartier HautePierre à Strasbourg ou le Quartier Saint-Eloy - Boileau-Pré Génie à Woippy. Ils se caractérisent par une population étrangère plus nombreuse (21 %) et une proportion importante de grands ménages (16 %). La proportion de ménages concernés par une allocation chômage y est forte (29 %), notamment dans le quartier Europe-Schweitzer à Colmar (31 %). La population y est plutôt jeune (40 % de jeunes de moins de 25 ans en moyenne).

Le troisième groupe comprend 26 quartiers, parmi lesquels le quartier Wilson-Maison-Blanche-Chatillons à Reims. Ces quartiers se caractérisent par une faible proportion d'étrangers (9 %) et de familles nombreuses (8 %) et une forte présence de familles monoparentales (21 %). Le taux d'emploi est relativement élevé (47 %). Les personnes âgées sont surreprésentées dans ces quartiers (7 % des habitants ont au moins 75 ans contre 6 % en moyenne dans les quartiers).

Le quatrième groupe est composé de 21 quartiers où les inégalités sont marquées, signe d'une certaine forme de mixité sociale. Des populations pauvres cohabitent avec des

populations moins touchées par la précarité, probablement grâce à une meilleure insertion sur le marché du travail. L'écart des niveaux de vie est donc plus important que dans les trois autres types de quartiers. Le taux d'emploi (50 % en moyenne et jusqu'à 65 % dans le quartier de La Couronne à Charleville-Mézières) et le niveau de vie médian (1 110 euros par mois) sont relativement élevés. Les ménages d'une seule personne sont plus nombreux, à l'image du quartier de la Laiterie à Strasbourg (51 %). La proportion de familles monoparentales y est faible, comme dans le quartier Péricentre (Fonderie, Briand, Franklin, Vauban-Neppert-Sellier, Wolf-Wagner) à Mulhouse (13 %). ■

Méthodologie

Le fichier localisé social et fiscal (Filosofi) de 2012 est issu du rapprochement des données fiscales exhaustives de la Direction générale des finances publiques (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et des données sur les prestations sociales émanant des organismes gestionnaires de ces prestations (CNAF, CNAV, MSA). Ce rapprochement permet de reconstituer un revenu déclaré et un revenu disponible avec les prestations réellement perçues.

Les estimations démographiques pour les quartiers de la politique de la ville s'appuient sur le recensement de la population de 2010. Les données sur le retard scolaire portent sur l'année scolaire 2011-2012 (par cohérence avec les autres sources de données) et sont issues du fichier des élèves du secondaire de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Celles relatives au logement social sont issues du Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) du Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer et sont datées du 1er janvier 2013.

Une analyse de données (de type analyse en composantes principales) et une typologie (de type classification ascendante hiérarchique) ont été mises en oeuvre sur les 116 quartiers de la politique de la ville de la région à partir de leurs caractéristiques. Des variables correspondant à quatre thématiques ont été intégrées dans l'analyse :

- caractéristiques de revenus : taux de pauvreté, premier décile de niveau de vie, rapport interdécile (indicateur des inégalités, qui correspond au rapport entre le neuvième et le premier décile de niveau de vie) ;
- profil des ménages : part de familles monoparentales, part de grands ménages (5 personnes ou plus), part des personnes de 0 à 24 ans, part de la population étrangère ;
- insertion professionnelle : taux d'emploi, part de personnes ayant un emploi précaire (CDD, intérim, apprentissage ou emploi aidé), part des ménages percevant des allocations chômage ;
- niveau de formation : taux de scolarisation des 16 à 24 ans, part de personnes sans diplôme ou ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat.

La typologie a conduit à identifier quatre groupes de quartiers de la politique de la ville en ACAL.

Définitions

Pauvreté monétaire : un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian en métropole. Il est estimé à 11 871 euros par an en 2012, soit près de 990 euros par mois.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Les **unités de consommation** (UC) permettent de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Elles sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

L'**unité urbaine** est un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu et comptant au moins 2 000 habitants. Les **unités urbaines englobantes** sont les unités urbaines comprenant au moins un quartier de la politique de la ville.

Insee Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :
Joël Creusat
Rédactrice en chef :
Brigitte Vienneux

ISSN 2492-4547
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Données sur les quartiers de la politique de la ville, sur Insee.fr - rubrique Bases de données/Données locales/Données infracommunales
- Renaud A., Sémécurbe F., " Les habitants des quartiers de la politique de la ville : la pauvreté côtoie d'autres fragilités ", Insee Première n° 1593, mai 2016
- Tillatte A., Ryk G., " Suivi du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale ", Insee Dossier Lorraine n° 2, novembre 2015

